

## COLIGNY

**Amard.** Docteur en médecine le 10 brumaire an II. Membre de la société des Sans-Culottes de Coligny. Membre du noyau épurateur du 4 brumaire an II. Secrétaire de la société en brumaire an II. Son fils, Louis Victor Frédéric, est reçu interne à Lyon le 13 brumaire an V et passe sa thèse de médecine à Paris le 10 brumaire an XI. Il est nommé chirurgien en chef de l'hôpital de Lyon en l'an VIII. Il s'occupa beaucoup du sort des aliénés. Actionnaire de la société des puits artésiens de l'Ain, en 1829.

**Arginot** Pierre Louis. Demeurant à Coligny. Acquéreur du pré de Mai à Coligny, comme bien national dépendant de la chartreuse de Montmerle, le 27 janvier 1791. Acquéreur du pré en la Grillotière à Coligny, comme bien national dépendant de la chapelle Saint-Nicolas, le 11 avril 1791.

**Arnoud** Charles. Demeurant à Coligny. Acquéreur de la forêt de Valreysson à Coligny, dépendante de la chartreuse de Montmerle, comme bien national, le 17 juin 1793.

**Baboud** Joseph. Sait écrire. Acquéreur du pré en la prairie à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 14 brumaire an III. Néo-jacobin, il signe une adresse des citoyens de Coligny et de son canton, réunis en cercle constitutionnel, félicitant le Directoire du coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes.

**Bachelard** Pierre. Tonnelier demeurant à Coligny. Membre du comité de surveillance de la commune de Coligny. Membre du comité de surveillance du canton de Coligny. Aubergiste demeurant à Coligny en 1807. Désigné pour être juré d'accusation et de jugement pour le trimestre de juillet à septembre 1807.

**Badoulier** Joseph Marie Thérèse, né en 1723. Sait écrire. Avocat au parlement de Bourgogne. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Coligny, le 15 mars 1789. Député de la communauté pour le Tiers état à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux. Acquéreur du pré vers Moiron à Coligny, comme bien national dépendant de la chartreuse de Montmerle, le 30 mai 1791. Maire de Coligny en 1792. Membre du comité de surveillance de la commune de Coligny. Destitué le 4 brumaire an II par la société populaire de Coligny. Nommé officier municipal par arrêté du représentant du peuple Albitte, du 22 germinal an II. Accusé d'être un compagnon de Jésus, le 18 brumaire an VII, par le tribunal civil d'Yssingaux. Adjoint au maire de Coligny en l'an VIII. Maire de Coligny à la fin de l'Empire. Maire de Coligny lors de la Restauration. Il décède vers 1815.

**Bel** Jean Baptiste fils. Maçon demeurant à Coligny. Acquéreur de la terre en Lescheroux à Coligny, comme bien national dépendant de la chapelle Saint-

Nicolas, le 11 avril 1791. Membre du comité de surveillance du canton de Coligny nommé par Albitte le 22 germinal an II. Néo-jacobin, il signe une adresse des citoyens de Coligny et de son canton, réunis en cercle constitutionnel, félicitant le Directoire du coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes.

**Belaysoux.** Sait signer. Néo-jacobin, il signe une adresse des citoyens de Coligny et de son canton, réunis en cercle constitutionnel, félicitant le Directoire du coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes.

**Berard** Joseph. Gendarme. Nommé membre du comité de surveillance de la commune de Coligny par la société populaire le 4 brumaire an II. Néo-jacobin, il signe une adresse des citoyens de Coligny et de son canton, réunis en cercle constitutionnel, félicitant le Directoire du coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes.

**Bochard.** Sait écrire. Adjoint municipal en l'an VI. Néo-jacobin, il signe une adresse des citoyens de Coligny et de son canton, réunis en cercle constitutionnel, félicitant le Directoire du coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes.

**Bocquillod** Jean Baptiste. Demeurant à Coligny. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Coligny, le 15 mars 1789. Acquéreur de la chapelle Jérusalem à Coligny, comme bien national dépendant de l'ordre de Malte, le 6 août 1793.

**Boisson** Joseph. Demeurant à Coligny. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Coligny, le 15 mars 1789. Acquéreur de la terre en Molard à Charmoux, comme bien national dépendant de l'hôpital de Coligny, le 10 juin 1791.

**Bondet** Louis Hyacinthe. Il est reçu maître en chirurgie le 21 avril 1789 à Orgelet. Inscrit comme chirurgien dans un tableau destiné à l'Assemblée Nationale en septembre 1791. Maire de Coligny le 14 brumaire an II. Nommé maire par arrêté du représentant du peuple Albitte, du 22 germinal an II. Nommé correspondance pour les épidémies par le canton de Coligny, par le préfet de l'Ain, le 9 septembre 1809. Nommé par le préfet de l'Ain, le 15 juillet 1811, pour procéder à l'inoculation de la vaccine dans le canton de Coligny. Maire de Coligny en 1816. Il est désigné pour la décoration du Lys au début de la Seconde Restauration.

**Bouchar** Jean Baptiste, sait écrire. Néo-jacobin, il signe une adresse des citoyens de Coligny et de son canton, réunis en cercle constitutionnel, félicitant le Directoire du coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes.

**Bouchard** Pierre. Demeurant à Coligny. Acquéreur de la vigne en Pinal à Coligny, comme bien national dépendant de la familiarité de Coligny, le 28 avril 1791.

**Bourcin** Claude dit **Bachelar**. Vigneron demeurant à Coligny. Membre du comité de surveillance de la commune de Coligny. Membre du comité de surveillance du canton de Coligny.

**Bourgeois**. Sait signer. Vigneron. Nommé officier municipal par arrêté du représentant du peuple Albitte, du 22 germinal an II. Néo-jacobin, il signe une adresse des citoyens de Coligny et de son canton, réunis en cercle constitutionnel, félicitant le Directoire du coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes.

**Bouvard** Joseph. Charron. Nommé membre du comité de surveillance de la commune de Coligny par la société populaire le 4 brumaire an II. Il dénonce, en l'an VII au tribunal du Puy, deux personnes de Bourg comme incriminées dans le meurtre des sans-culottes de Bourg.

**Brasier** A.. Sait écrire. Néo-jacobin, il signe une adresse des citoyens de Coligny et de son canton, réunis en cercle constitutionnel, félicitant le Directoire du coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes.

**Breney**. Sait écrire. Néo-jacobin, il signe une adresse des citoyens de Coligny et de son canton, réunis en cercle constitutionnel, félicitant le Directoire du coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes.

**Cabuchet** Etienne. Acquéreur de la terre vers Jérusalem à Coligny, comme bien national dépendant de l'ordre de Malte, le 5 mars 1793. Membre du comité de surveillance de la commune de Coligny, destitué le 4 brumaire an II par la société populaire de Coligny. Alors que la ville cantonne des dragons, envoyés pour la sécurisation, il dit aux aubergistes Rey et Prost « *donnez aux dragons tout ce qu'ils vous demanderont, ne leur refusez rien, vous serez bien payés* »<sup>1</sup>. Reçoit un certificat de civisme le 9 floréal an II. Néo-jacobin, il signe une adresse des citoyens de Coligny et de son canton, réunis en cercle constitutionnel, félicitant le Directoire du coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes. Huissier de la justice de paix en 1816. Le maire de Coligny le désigne pour la décoration du Lys au début de la Seconde Restauration.

**Callot** Alexis. Demeurant à Coligny. Acquéreur d'une vigne en la Combe à Coligny, comme bien national dépendant de la familiarité de Coligny, le 12 mai 1791.

**Carichet** Claude Joseph. Demeurant à Coligny. Acquéreur du pré Closel à Coligny, comme bien national dépendant de l'ordre de Malte, le 5 mars 1793.

**Carichet** Claude Marie. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Coligny, le 15 mars 1789. Membre fondateur de la société populaire de Coligny. Il fait parti de la société du culte catholique de Coligny en l'an X. Signataire d'une pétition pour rouvrir l'église de Coligny en l'an X.

**Chamard** François. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Coligny, le 15 mars 1789.

**Chambard** Jean. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Coligny, le 15 mars 1789. Acquéreur du pré en la prairie Beaufort à Coligny, comme bien national dépendant du prieuré de Coligny, le 11 avril 1791.

**Chambard** Jean Claude. Demeurant à Coligny. Acquéreur d'un pré en la prairie de Beaufort à Coligny, comme bien national dépendant de la familiarité de Coligny, le 28 avril 1791.

**Chapuis** Désiré. Sait écrire. Néo-jacobin, il signe une adresse des citoyens de Coligny et de son canton, réunis en cercle constitutionnel, félicitant le Directoire du coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes. Notaire demeurant à Coligny. Membre du collège électoral de l'arrondissement de Bourg en 1806.

**Chapuis** François. Acquéreur de la terre Picardière à Coligny, comme bien national dépendant de la chartreuse de Montmerle, le 14 mars 1791. Acquéreur du pré du Douvre à Coligny, comme bien national dépendant de la familiarité de Coligny, le 6 juin 1791. Acquéreur d'une parcelle du pré Nugon dépendant de Saint-Joseph de Lyon, à Pirajoux, comme bien national, le 19 vendémiaire an III. Néo-jacobin, il signe une adresse des citoyens de Coligny et de son canton, réunis en cercle constitutionnel, félicitant le Directoire du coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes.

**Chapuis** Jean Baptiste. Demeurant à Coligny. Acquéreur du tennalier, du pressoir, de la cuve, de la cave et du terrain de la congrégation Saint-Joseph de Lyon à Coligny, comme bien national, le 22 frimaire an II.

**Charnay** François. Demeurant à Coligny. Acquéreur de la vigne en vers Bois à Coligny, comme bien national dépendant de la chapelle Saint-Antoine, le 4 février 1791.

**Châtillon**. Horloger demeurant à Coligny. Membre du comité de surveillance de la commune de Coligny. Nommé officier municipal de Coligny par la société populaire le 4 brumaire an II. Membre du comité de surveillance du canton de Coligny nommé par Albitte le 22 germinal an II. Elu président du comité de surveillance le 6 floréal an II.

**Chevalon** Claude. Demeurant à Coligny en l'an III. Acquéreur du pré en la prairie dit Rapille à Pirajoux, comme bien national dépendant de l'hôpital de Bourg, le 25 floréal an III.

**Cochet** Michel. Notaire demeurant à Coligny de 1762 à l'an V. Acquéreur de la terre en Petit Niévros à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 23 frimaire an II.

**Convers**. Sait signer. Néo-jacobin, il signe une adresse des citoyens de Coligny et de son canton, réunis en cercle constitutionnel, félicitant le Directoire du coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes.

<sup>1</sup> Mémoire sur les néo-jacobins de Coligny et l'affaire du prêtre Decoeur, n.d. A.D. Ain 12L 111.

**Cornaton** Noël. Mis en état d'arrestation, le 24 frimaire an IV, pour avoir voulu libéré le prêtre réfractaire Decoeur, enfermé à Coligny. Mis en liberté le 21 pluviôse an IV.

**Crozet** Claude Marie, né en 1770, demeurant à Coligny. Il est élu sous lieutenant de la 5<sup>e</sup> compagnie du 3<sup>e</sup> bataillon de volontaires de l'Ain le 12 décembre 1791. Capitaine à la compagnie des grenadiers en pluviôse an II. Néo-jacobin, il signe une adresse des citoyens de Coligny et de son canton, réunis en cercle constitutionnel, félicitant le Directoire du coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes.

**Crozet** Eléonor, né à Coligny. Marié à Claudine Girard, il a trois fils, Claude-Eléonor né à Coligny le 9 mai 1767, Claude-Marie et Jean-Eléonor né en 1792. Elu officier municipal le 25 janvier 1790. Electeur pour la formation du département de l'Ain du 12 au 18 mai 1790. Maître-charpentier en 1791. Assesseur du juge de paix en 1791. Acquéreur du pré Charvet à Domsure, comme bien national dépendant du prieuré de Domsure, le 23 février 1791. Acquéreur du bâtiments, de la place à pressoir, de la cuverie, de la cour et du jardin de l'hôpital à Coligny, comme bien national dépendant, le 10 juin 1791. Membre de la société populaire de Coligny. Président du club en 1793. Député du district de Bourg à Paris, en septembre 1793, pour l'acceptation de la Constitution. Membre du noyau épurateur du 4 brumaire an II. Il dénonce le citoyen Olivier au Comité Central de Surveillance de Bourg le 10 brumaire an II. Il est à son tour dénoncé par Olivier le jour même au Comité Central de Surveillance comme "*coupable de plusieurs propos graves et incendiaires*"<sup>2</sup>. Incarcéré à Bourg en fructidor an II. Mis en détention à Bourg le 20 germinal an II. Architecte-entrepreneur en l'an III. Néo-jacobin, il signe une adresse des citoyens de Coligny et de son canton, réunis en cercle constitutionnel, félicitant le Directoire du coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes. Il dénonce, en l'an VII au tribunal du Puy, cinq personnes de Bourg comme incriminées dans le meurtre des sans-culottes de Bourg. Capitaine du 1er bataillon auxiliaire du département de l'Ain en l'an VIII. Nommé au jury militaire de l'Ain le 12 brumaire an VIII. Il est arpenteur géomètre à Coligny en l'an VIII.

**Crozet** Thauvin. Charpentier. Acquéreur du pré de la Grillotière à Coligny, comme bien national dépendant de l'ordre de Malte, le 5 mars 1793. Nommé membre du comité de surveillance de la commune de Coligny par la société populaire le 4 brumaire an II. Il fait parti de la société du culte catholique de Coligny en l'an X. Signataire d'une pétition pour rouvrir l'église de Coligny en l'an X.

**Daujat** Basile, né à Pirajoux. Demeurant à Coligny. Membre fondateur de la société populaire de Coligny.

Nommé greffier de la justice de paix par arrêté du représentant du peuple Albitte, du 22 germinal an II. Néo-jacobin, il signe une adresse des citoyens de Coligny et de son canton, réunis en cercle constitutionnel, félicitant le Directoire du coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes. Propriétaire demeurant à Coligny. Désigné pour être juré d'accusation et de jugement pour le trimestre de juillet à septembre 1807.

**Daujat** François. Agriculteur demeurant à Coligny. Electeur pour la formation du département de l'Ain du 12 au 18 mai 1790. Acquéreur du bâtiment, du pressoir, des cuves, de 3 parcelles de vigne et de 2 parcelles de terre à Coligny, comme bien national dépendant de la chartreuse de Montmerle, le 27 janvier 1791. Acquéreur de la forêt de Valreysson à Coligny, dépendante de la chartreuse de Montmerle, comme bien national, le 17 juin 1793. Membre du comité de surveillance de la commune de Coligny, destitué le 4 brumaire an II par la société populaire de Coligny. Il atteste de la résidence de Joseph Collet, le 22 floréal an II, devant la municipalité de Coligny. Il fait partie de la société du culte catholique de Coligny en l'an X. Signataire d'une pétition pour rouvrir l'église de Coligny en l'an X.

**Daujat** Pierre Joseph. Demeurant à Coligny. Acquéreur du pré en la prairie Beaufort à Coligny, comme bien national dépendant du prieuré de Coligny, le 11 avril 1791. Acquéreur d'un pré en la prairie de Beaufort à Coligny, comme bien national dépendant de la familiarité de Coligny, le 28 avril 1791. Acquéreur du pré Sauvage à Coligny, comme bien national dépendant de la chapelle Notre-Dame de Coligny, le 6 juin 1791.

**Deboisseuil** Louis Jules Philippe. Demeurant à Coligny. Acquéreur du bois taillis et de la futaie en Valraison à Coligny, comme bien national dépendant de la chartreuse de Montmerle, le 12 mai 1791.

**Decoeur** Thorin. Mis en état d'arrestation, le 24 frimaire an IV, dans l'affaire du prêtre réfractaire Decoeur, enfermé à Coligny. Mis en liberté le 12 nivôse an IV. Mis en état d'arrestation le 21 pluviôse an IV.

**Deville** Anatole François (?). Cafetier demeurant à Coligny. Il atteste de la résidence de François Favre, devant la municipalité de Coligny le 3 mars 1793 (?). Accusé, avec sa femme, Favre, d'être un compagnon de Jéhu, le 18 brumaire an VII, par le tribunal civil d'Yssingeaux.

**Dupont**. Sait signer. Cabaretier. Nommé assesseur du juge de paix par arrêté du représentant du peuple Albitte, du 22 germinal an II. Néo-jacobin, il signe une adresse des citoyens de Coligny et de son canton, réunis en cercle constitutionnel, félicitant le Directoire du coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes.

**Egras**. Sait écrire. Néo-jacobin, il signe une adresse des citoyens de Coligny et de son canton, réunis en

<sup>2</sup> Registre de délibérations du Comité Central de Surveillance. A.D. Ain 14L.

cercle constitutionnel, félicitant le Directoire du coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes.

**Favre** François. Receveur demeurant à Coligny. Il achète une terre à Coligny dépendante de la cure comme bien national, le 1<sup>er</sup> fructidor an III.

**Favre** François Hyacinthe. Acquéreur de la vigne aux Combes à Coligny, comme bien national dépendant de la chapelle Saint-Claude, le 14 mars 1791. Acquéreur de la terre du prieuré à Coligny, comme bien national dépendant du prieuré de Coligny, le 14 mars 1791.

**Féaud**. Sait signer. Néo-jacobin, il signe une adresse des citoyens de Coligny et de son canton, réunis en cercle constitutionnel, félicitant le Directoire du coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes.

**Félix**. Sait écrire. Néo-jacobin, il signe une adresse des citoyens de Coligny et de son canton, réunis en cercle constitutionnel, félicitant le Directoire du coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes.

**Florissant** Joseph. Demeurant à Coligny. Acquéreur de la terre en la Forêt à Courmangoux, comme bien national dépendant de l'hôpital de Bourg, le 16 floréal an III.

**Gamet** Jean Marie. Demeurant à Coligny. Acquéreur des redevances de 24 coupes de froment à Coligny, comme bien national dépendant de la familiarité de Coligny, le 11 avril 1791. Acquéreur du pré du Pronier à Coligny, comme bien national dépendant de la chapelle Notre-Dame de Coligny, le 11 avril 1791. Acquéreur du pré en la Grillotière à Coligny, comme bien national dépendant de la chapelle Saint-Nicolas, le 11 avril 1791. Acquéreur du pré en la Grillotière à Coligny, comme bien national dépendant de la familiarité de Coligny, le 6 juin 1791.

**Gamet** Léopold. Membre du comité de surveillance du canton de Coligny. Membre du jury d'instruction publique jusqu'au 27 messidor an X. Juge de paix du canton de Coligny sous le 1<sup>er</sup> Empire. Désigné comme électeur pour la nomination des candidats au corps législatif de 1806.

**Gauderet** César. Nommé agent national par arrêté du représentant du peuple Albitte, du 22 germinal an II. Le maire de Coligny le désigne pour la décoration du Lys au début de la Seconde Restauration.

**Gnesserat**. Sait signer. Néo-jacobin, il signe une adresse des citoyens de Coligny et de son canton, réunis en cercle constitutionnel, félicitant le Directoire du coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes.

**Granière** Claude Antoine. Sait écrire. Néo-jacobin, il signe une adresse des citoyens de Coligny et de son canton, réunis en cercle constitutionnel, félicitant le Directoire du coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes. Propriétaire demeurant à Coligny sous le 1<sup>er</sup> Empire. Membre du collège électoral de l'arrondissement de Bourg en 1806. Membre du conseil municipal de Coligny en 1816. Le maire de Coligny le désigne pour la décoration du Lys au début de la Seconde Restauration.

**Grefferat** Benoît. Demeurant à Coligny. Acquéreur de la vigne de la maison, de la cour, du jardin, de l'écurie et du bâtiment à four de la congrégation Saint-Joseph de Lon à Coligny, comme bien national, le 22 frimaire an II.

**Grefferat** Geneviève. Veuve Gautheron demeurant à Coligny. Acquéreur d'une chambre, de la cave, du grenier et de la grange de l'hôpital à Coligny, comme bien national dépendant, le 10 juin 1791.

**Gromier** Claude François, né en 1773. Demeurant à Coligny. Il est élu capitaine de la 5<sup>e</sup> compagnie du 3<sup>e</sup> bataillon de volontaires de l'Ain le 12 décembre 1791. Remplacé en l'an II par Henry Grillet. Néo-jacobin, il signe une adresse des citoyens de Coligny et de son canton, réunis en cercle constitutionnel, félicitant le Directoire du coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes. Nommé au 2<sup>e</sup> peloton de la garde nationale sédentaire de Bourg, mobilisée pour la venue du cardinal Fesch, le 6 mai 1807. Désigné pour être juré d'accusation et de jugement pour le trimestre de juillet à septembre 1807. Commandant de la garde nationale de Coligny en 1816. Le maire de Coligny le désigne pour la décoration du Lys au début de la Seconde Restauration.

**Gromier** Guillaume, né en 1724. Marchand demeurant à Coligny. Acquéreur du pré du Pronier à Coligny, comme bien national dépendant de la familiarité de Coligny, le 11 avril 1791. Il atteste de la résidence de François Favre, devant la municipalité de Coligny le 3 mars 1793. Membre du comité de surveillance de la commune de Coligny. Membre du comité de surveillance du canton de Coligny. Il démissionne le 6 floréal an II en raison de son état de santé et de son âge. Néo-jacobin, il signe une adresse des citoyens de Coligny et de son canton, réunis en cercle constitutionnel, félicitant le Directoire du coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes.

**Guiguardat** Louis. Membre du comité de surveillance du canton de Coligny nommé par Albitte le 22 germinal an II. Il fait parti de la société du culte catholique de Coligny en l'an X. Signataire d'une pétition pour rouvrir l'église de Coligny en l'an X.

**Guillerminet** Jean-Baptiste. Membre du comité de surveillance de la commune de Coligny. Destitué le 4 brumaire an II par la société populaire de Coligny.

**Guillerminet** Joseph. Sait écrire. Membre du comité de surveillance de la commune de Coligny. Président du comité de surveillance en germinal an II. Membre du comité de surveillance du canton de Coligny nommé par Albitte le 22 germinal an II. Il fait parti de la société du culte catholique de Coligny en l'an X. Signataire d'une pétition pour rouvrir l'église de Coligny en l'an X.

**Jacquet** Jean Baptiste. Sait écrire. Acquéreur du pré de l'Etang à Coligny, comme bien national dépendant de la familiarité, le 12 mai 1791. Acquéreur du pré au Closel à Coligny, comme bien national dépendant du prieuré de Coligny, le 12 mai 1791. Elu membre du

district de Bourg, le 18 novembre 1792. Agent municipal de Coligny, en 1795. Néo-jacobin, il signe une adresse des citoyens de Coligny et de son canton, réunis en cercle constitutionnel, félicitant le Directoire du coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes. Nommé membre du Conseil Général et installé le 1<sup>er</sup> thermidor an VIII.

**Jacquín** J.J.. Sait écrire. Néo-jacobin, il signe une adresse des citoyens de Coligny et de son canton, réunis en cercle constitutionnel, félicitant le Directoire du coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes.

**Jantet** Denis (?) cadet. Sait écrire. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Coligny, le 15 mars 1789 (?). Néo-jacobin, il signe une adresse des citoyens de Coligny et de son canton, réunis en cercle constitutionnel, félicitant le Directoire du coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes.

**Jantet** François-Amédé. (Voir *Salavre*). Notaire demeurant à Coligny du 23 octobre 1785 au 18 décembre 1818. Membre du comité de surveillance de la commune de Coligny. Membre du comité de surveillance du canton de Coligny nommé par Albitte le 22 germinal an II. Elu secrétaire du comité de surveillance le 6 floréal an II. Néo-jacobin, il signe une adresse des citoyens de Coligny et de son canton, réunis en cercle constitutionnel, félicitant le Directoire du coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes. Membre du conseil municipal de Coligny en 1816. Le maire de Coligny le désigne pour la décoration du Lys au début de la Seconde Restauration.

**Journet** Alexis. Demeurant à Coligny. Acquéreur de la vigne en Launeraisse à Coligny, comme bien national dépendant de la chapelle Sainte Catherine, le 11 avril 1791.

**Journet** Claude, né le vendredi 21 octobre 1768 à Coligny. Soldat au 10<sup>e</sup> bataillon de l'Ain. Blessé lors du passage du Tagliamento. Lieutenant en 1796. Il sert comme capitaine au 39<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne. Chevalier de la Légion d'Honneur le 14 Avril 1807 sous le n°15 821. Il se distingue en Espagne à Miranda des Corvo. Nommé chef de bataillon le 14 mars 1811. Il commande la forteresse de Landau en 1814. Chef de bataillon demi-solde à Coligny en 1816. Maire de Villemotier en 1823. Il décède à Villemotier le 5 septembre 1861.

**Journet** Joseph. Demeurant à Beaucarnoz. Acquéreur d'un pré à Coligny, comme bien national dépendant de l'annonciade de Saint-Amour, le 12 mai 1791. Membre fondateur de la société populaire de Coligny. Il fait parti de la société du culte catholique de Coligny en l'an X. Signataire d'une pétition pour rouvrir l'église de Coligny en l'an X.

**Lambert** François, né en 1763 à Coligny. Domestique demeurant à Lyon. Fédéraliste. "*Chasseur caserné et contre révolutionnaire pris les armes à la main*"<sup>3</sup>. Il est condamné à mort par la Commission

Révolutionnaire de Lyon et fusillé le 5 décembre 1793.

**Ledain**. Sait écrire. Néo-jacobin, il signe une adresse des citoyens de Coligny et de son canton, réunis en cercle constitutionnel, félicitant le Directoire du coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes.

**Leroy Latournelle** Louis Julien. Acquéreur de la vigne de la Charlotte à Coligny, comme bien national dépendant de la chapelle Saint-Antoine, le 4 février 1791. Acquéreur d'une vigne aux Pérouzes à Coligny, comme bien national dépendant du prieuré de Coligny, le 9 février 1791. Acquéreur de la vigne derrière la tour de Menton à Coligny, comme bien national dépendant de la chapelle Saint-Claude, le 14 mars 1791. Acquéreur d'une vigne aux Perroux à Coligny, comme bien national dépendant de la familiarité de Coligny, le 11 avril 1791. Acquéreur du pré au Closel sous bois à Coligny, comme bien national dépendant de la chapelle Broissiat, le 11 avril 1791. Acquéreur d'un pré à Coligny, comme bien national dépendant de l'annonciade de Saint-Amour, le 12 mai 1791. Acquéreur de la chapelle Saint-Claude à Coligny, comme bien national dépendant, le 30 mai 1791. Acquéreur de la terre en Fougemagne à Coligny, comme bien national dépendant de l'hôpital de Coligny, le 10 juin 1791. Maire de Coligny en décembre 1792. Il est révoqué par la société populaire de Coligny, le 4 novembre 1793. Il fournit huit rations de fourrages pour un détachement du 11<sup>e</sup> régiment de cavalerie venu perquisitionner des déserteurs du 20 au 21 pluviôse an V.

**Louvenas** Marguerite. Veuve Girard. Demeurant à Coligny. Acquéreur de la terre et de la teppe en la Verne à Cras, comme bien national dépendant de la cure de Cras, le 12 mai 1791.

**Luminat**. Membre du comité de surveillance du canton de Coligny.

**Maistre**. Sait écrire. Abbé à Coligny. Il prend la tête des anciens sans-culottes et empêche les messes en traitant de «*fanatiques, contre-révolutionnaires, d'embêtés ceux qui cherchaient ou désiraient une messe même constitutionnelle...et aujourd'hui ceux qui refusent d'assister à la messe de leur prêtre [Maître], sont des chouans, des fanatiques qu'il faut exterminer*»<sup>4</sup>. Lorsqu'il apprend qu'Olivier est nommé pour enquêter sur les agissements des sans-culottes, il harangue la foule lors de la messe pour prêcher l'union. Néo-jacobin, il signe une adresse des citoyens de Coligny et de son canton, réunis en cercle constitutionnel, félicitant le Directoire du coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes.

**Matin** Joseph. Demeurant à Coligny. Acquéreur du pré en la prairie sous le bois à Coligny, comme bien national dépendant de l'ordre de Malte, le 5 mars 1793.

<sup>3</sup> A.D. Rhône. L 1666.

<sup>4</sup> Mémoire sur les néo-jacobins de Coligny et l'affaire du prêtre Decoeur, n.d. A.D. Ain 12L 111.

**Maurier** Jean. Sait signer. Jardinier. Acquéreur du pré Sauvage à Coligny, comme bien national dépendant de la chapelle Notre-Dame de Coligny, le 6 juin 1791. Nommé assesseur du juge de paix par arrêté du représentant du peuple Albitte, du 22 germinal an II. Néo-jacobin, il signe une adresse des citoyens de Coligny et de son canton, réunis en cercle constitutionnel, félicitant le Directoire du coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes.

**Merle** François. Tailleur de pierre demeurant à Coligny. membre du comité de surveillance de la commune de Coligny. Membre du comité de surveillance du canton de Coligny.

**Michaud** Jean. Mis en état d'arrestation, le 24 frimaire an IV, pour avoir voulu libéré le prêtre réfractaire Decoeur, enfermé à Coligny.

**Molard** Antoine. Sait écrire. Laboureur. Membre du comité de surveillance du canton de Coligny nommé par Albitte le 22 germinal an II. Néo-jacobin, il signe une adresse des citoyens de Coligny et de son canton, réunis en cercle constitutionnel, félicitant le Directoire du coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes.

**Molard** Jean François. Demeurant à Coligny. Acquéreur d'un bois châtaigner à Coligny, comme bien national dépendant de la chartreuse de Montmerle, le 14 mars 1791. Acquéreur de la vigne aux Pins à Coligny, comme bien national dépendant de la familiarité de Coligny, le 28 avril 1791. Acquéreur de deux vignes en Verbioz à Coligny, comme bien national dépendant de la chapelle Saint-Joseph, le 12 mai 1791. Acquéreur de cinq terres, deux vignes et d'un bois chataignier, comme bien national dépendant de l'hôpital de Coligny, le 10 juin 1791. Acquéreur de la terre et de la teppe du Champ Polliat à Coligny, comme bien national dépendant de la chapelle Saint-Claude, le 6 août 1793.

**Morin** Jean. Demeurant à Coligny. Acquéreur de la terre en Preslaz à Coligny, comme bien national dépendant de la familiarité de Coligny, le 28 avril 1791.

**Olivier** François. (Voir *Bourg & Bény*). Acquéreur de la forêt de Valreysson à Coligny, dépendante de la chartreuse de Montmerle, comme bien national, le 17 juin 1793. Nommé commissaire du pouvoir exécutif de l'administration municipale du canton de Coligny, le 14 brumaire an IV. Nommé pour enquêter sur les agissements de Maître et des sans-culottes, par le département, le 24 brumaire. Destitué par le représentant du peuple Legot, le 27 brumaire an IV, pour avoir malmené le curé de la commune vis-à-vis des non jureurs. Nommé commissaire du pouvoir exécutif du canton de Coligny, le 30 brumaire, par l'administration centrale du département et Legot. Maire de Coligny en 1800. Le 30 novembre 1800 les habitants de Coligny se plaignent de son oppression au préfet de l'Ain. Il signe le certificat de maladie du cuirassier Antoine Michel, le 5 floréal an X.

**Perné** Jean Baptiste. Sait écrire. (Voir *Bourg*). Avocat demeurant à Bourg en 1789. Député de la communauté pour le Tiers état à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux. Acquéreur d'une vigne au Noyer Morel à Coligny, comme bien national dépendant des Augustins de Saint-Amour, le 12 mai 1791. Acquéreur du bâtiment, de la cave, du grenier, de la cour et du jardin de l'hôpital à Coligny, comme bien national dépendant, le 10 juin 1791. Acquéreur du pré en la Condaminaz à Villemotier, comme bien national dépendant de la fabrique de Villemotier, le 6 août 1793. Acquéreur de la vigne Saint-Christ et du pré en Preslas à Coligny, comme bien national dépendant de la congrégation Saint-Joseph de Lyon, le 22 frimaire an II. Acquéreur de la tour de Manthon, et de trois terrains à Coligny, comme bien national dépendant de la chapelle Saint-Claude, le 22 frimaire an II. Alors que la ville cantonne des dragons, envoyés pour la sécurisation, il dit aux aubergiste Rey et Prost « donnez aux dragons tout ce qu'ils vous demanderont, ne leur refusez rien, vous serez bien payés »<sup>5</sup>. Néo-jacobin, il signe une adresse des citoyens de Coligny et de son canton, réunis en cercle constitutionnel, félicitant le Directoire du coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes. Propriétaire demeurant à Coligny en 1807. Désigné pour être juré d'accusation et de jugement pour le trimestre de juillet à septembre 1807. Membre du conseil municipal de Coligny en 1816. Le maire de Coligny le désigne pour la décoration du Lys au début de la Seconde Restauration.

**Pobin**. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Coligny, le 15 mars 1789.

**Prompt** André. Demeurant à Coligny. Acquéreur de la terre en Fougemagne à Coligny, comme bien national dépendant de l'hôpital de Coligny, le 10 juin 1791.

**Prompt** Jean. Sait signer. Vigneron. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Coligny, le 15 mars 1789. Membre fondateur de la société populaire de Coligny. Nommé officier municipal par arrêté du représentant du peuple Albitte, du 22 germinal an II. Néo-jacobin, il signe une adresse des citoyens de Coligny et de son canton, réunis en cercle constitutionnel, félicitant le Directoire du coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes.

**Prompt** Joseph Marie. Sait écrire. Cordonnier. Nommé officier municipal par arrêté du représentant du peuple Albitte, du 22 germinal an II. Néo-jacobin, il signe une adresse des citoyens de Coligny et de son canton, réunis en cercle constitutionnel, félicitant le Directoire du coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes.

**Prompt** Philippe. Demeurant à Coligny. Acquéreur d'un pré en la prairie de Beaufort à Coligny, comme

<sup>5</sup> Mémoire sur les néo-jacobins de Coligny et l'affaire du prêtre Decoeur, n.d. A.D. Ain 12L 111.

bien national dépendant de la familiarité de Coligny, le 28 avril 1791. Acquéreur d'une parcelle du pré Nugon dépendant du de Saint-Joseph de Lyon, à Pirajoux, comme bien national, le 19 vendémiaire an III.

**Prompt** Vincent. Demeurant à Coligny. Acquéreur du pré au Closel à Coligny, comme bien national dépendant du prieuré de Coligny, le 11 avril 1791. Acquéreur de la terre en Fougemagne à Coligny, comme bien national dépendant de l'hôpital de Coligny, le 10 juin 1791.

**Prost** François. Aubergiste demeurant à Coligny. Membre du comité de surveillance de la commune de Coligny. Membre du comité de surveillance du canton de Coligny. Il loge des dragons, envoyés à Coligny, « pour...garantir de nouveaux attroupements »<sup>6</sup>.

**Prost** Claude François, né à Coligny. Il sert comme grenadier au 3<sup>e</sup> bataillon de l'Ain. Il décède à l'hôpital de Lure le 20 prairial an II.

**Puget** François Philibert. Demeurant à Coligny. Acquéreur du pré de la Grillotièrre à Coligny, comme bien national dépendant de l'ordre de Malte, le 5 mars 1793.

**Quintaz** André. Sait écrire. Capitaine. Néo-jacobin, il signe une adresse des citoyens de Coligny et de son canton, réunis en cercle constitutionnel, félicitant le Directoire du coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes.

**Racurs**. Sait signer. Néo-jacobin, il signe une adresse des citoyens de Coligny et de son canton, réunis en cercle constitutionnel, félicitant le Directoire du coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes.

**Revel** Denis Joseph. Acquéreur du moulin, de Romanèche, de deux prés des Vavres et de la terre Dupont à Coligny, comme bien national dépendant de la chartreuse de Montmerle, le 9 février 1791. Demeurant à Coligny en l'an III. Acquéreur du bois taillis de Buiriat à Pirajoux, comme bien national dépendant de l'hôpital de Bourg, le 25 floréal an III.

**Revel** Joseph. Acquéreur du moulin, de Romanèche, de deux prés des Vavres et de la terre Dupont à Coligny, comme bien national dépendant de la chartreuse de Montmerle, le 9 février 1791.

**Rey** Hippolyte. Sait signer. Aubergiste à Coligny (?). Il loge des dragons, envoyés à Coligny, « pour...garantir de nouveaux attroupements »<sup>7</sup> (?). Néo-jacobin, il signe une adresse des citoyens de Coligny et de son canton, réunis en cercle constitutionnel, félicitant le Directoire du coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes.

**Rey** Thoven. Sait signer. Néo-jacobin, il signe une adresse des citoyens de Coligny et de son canton, réunis en cercle constitutionnel, félicitant le Directoire du coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes.

**Ribert** Denis. Demeurant à Coligny. Acquéreur des fruits d'une terre aux Montaines à Coligny, comme bien national dépendant de l'hôpital de Coligny, le 10 juin 1791.

**Robin** Denis. Mis en état d'arrestation, le 24 frimaire an IV, dans l'affaire du prêtre réfractaire Decoeur, enfermé à Coligny. Mis en liberté le 21 pluviôse an IV.

**Robin** Denis Joseph. Sait écrire. Acquéreur d'une terre à Coligny, comme bien national dépendant de la chartreuse de Montmerle, le 27 janvier 1791. Acquéreur du bois taillis et d'une futaie à Villemotier, comme biens nationaux dépendants du prieuré de Villemotier, le 29 avril 1791. Acquéreur de 5 parcelles de pré, de la prairie Prélaz et de la terre en Vaux à Villemotier, comme biens nationaux dépendants de la chapelle de la Sainte Vierge, le 29 avril 1791. Nommé maire de Coligny, le 6 nivôse an II. Nommé officier municipal par arrêté du représentant du peuple Albitte, du 22 germinal an II. Néo-jacobin, il signe une adresse des citoyens de Coligny et de son canton, réunis en cercle constitutionnel, félicitant le Directoire du coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes.

**Robin** Frédéric, né le lundi 28 janvier 1771 à Coligny. Volontaire au 3<sup>e</sup> bataillon de l'Ain, le 4 septembre 1791. Il sert comme major au 30<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne. Il se distingue particulièrement la nuit précédente Austerlitz, lorsqu'il repousse, avec deux cents voltigeurs un bataillon de grenadiers russes et plusieurs charges de cosaques. En septembre 1808, lors du siège de Bilbao, il enfonce, capture et tue, avec une compagnie, huit cents ennemis et trois pièces de canons. Lorsqu'il est maître de la batterie, il ne reste debout avec lui qu'un sergent, un grenadier et trois voltigeurs. Le 2 juin 1811, à la tête de 300 fantassins et 50 dragons, il repousse 1 200 espagnols du village de Benamaja. Ce succès qui coûte la vie 210 espagnols dont deux officiers supérieurs, permet la libération de 30 soldats et un officier français. Officier de la Légion d'Honneur le 5 août 1813. Il est retraité à Coligny en 1816.

**Romand**. Sait écrire. Néo-jacobin, il signe une adresse des citoyens de Coligny et de son canton, réunis en cercle constitutionnel, félicitant le Directoire du coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes.

**Rosier**. Sait signer. Néo-jacobin, il signe une adresse des citoyens de Coligny et de son canton, réunis en cercle constitutionnel, félicitant le Directoire du coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes.

**Roux** André, né à Coligny. Il sert comme volontaire à la 6<sup>e</sup> compagnie du 4<sup>e</sup> bataillon de l'Ain. Il décède à l'hôpital d'Annecy le 20 pluviôse an II.

**Ruboz** Joseph. Demeurant à Coligny. Acquéreur des fruits de la vigne en Morelle à Coligny, comme bien national dépendant de la congrégation Saint-Joseph de Lyon, le 22 frimaire an II.

**Ruffin** Antoine Joseph. Demeurant à Coligny. Acquéreur de la vigne en Belay à Coligny, comme

<sup>6</sup> Mémoire sur les néo-jacobins de Coligny et l'affaire du prêtre Decoeur, n.d. A.D. Ain 12L 111.

<sup>7</sup> Mémoire sur les néo-jacobins de Coligny et l'affaire du prêtre Decoeur, n.d. A.D. Ain 12L 111.

bien national dépendant de la chapelle Saint-Claude, le 14 mars 1791.

**Rybet** Jean-Baptiste. Ancien marguillier. Huissier. Membre fondateur de la société populaire de Coligny. Nommé membre du comité de surveillance de la commune de Coligny par la société populaire le 4 brumaire an II.

**Samion**. Sait écrire. Fédéraliste. Député du canton de Coligny auprès du Conseil Général de l'Ain le 29 juin 1793. Néo-jacobin, il signe une adresse des citoyens de Coligny et de son canton, réunis en cercle constitutionnel, félicitant le Directoire du coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes.

**Simon** Pierre. Demeurant à Coligny. Acquéreur de la terre Sorbier Closette à Coligny, comme bien national dépendant de la familiarité de Coligny, le 28 avril 1791. Acquéreur de la terre et de l'hermiture de la Rippe à Coligny, comme bien national dépendant de l'école de Coligny, le 6 août 1793.

**Terminal** François. Boulanger demeurant à Coligny. Acquéreur d'une parcelle du pré Nugon dépendant du de Saint-Joseph de Lyon, à Pirajoux, comme bien national, le 19 vendémiaire an III. Acquéreur d'une parcelle du pré Nugon dépendant du de Saint-Joseph de Lyon, à Pirajoux, comme bien national, le 19 vendémiaire an III. Membre du comité de surveillance de la commune de Coligny. Nommé officier municipal de Coligny par la société populaire le 4 brumaire an II. Membre du comité de surveillance du canton de Coligny nommé par Albitte le 22 germinal an II.

**Thévenin** Claude Marie. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Coligny, le 15 mars 1789.

**Thévenin** François. Demeurant à Coligny. Acquéreur de la terre en Preslaz à Coligny, comme bien national dépendant de la familiarité de Coligny, le 28 avril 1791.

**Thévenin** Pierre. Demeurant à Coligny. Acquéreur du bâtiment, chambres, de la cave, du grenier, de l'écurie, du fenil, de la cour et du jardin de l'hôpital à Coligny, comme bien national dépendant, le 10 juin 1791.

**Thévenin** Thauvin. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Coligny, le 15 mars 1789. Membre du comité de surveillance de la commune de Coligny, destitué le 4 brumaire an II par la société populaire de Coligny.

**Thoiron** C.. Sait signer. Néo-jacobin, il signe une adresse des citoyens de Coligny et de son canton, réunis en cercle constitutionnel, félicitant le Directoire du coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes.

**Tissot** Claude François. Demeurant à Vergongeat. Acquéreur du pré en la prairie de Beaufort à Coligny, comme bien national dépendant de la chapelle Saint-Claude, le 11 avril 1791.

**Tournier** Claude Marie. Sait écrire. Néo-jacobin, il signe une adresse des citoyens de Coligny et de son canton, réunis en cercle constitutionnel, félicitant le Directoire du coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes.

**Toinod Molard**. Membre du comité de surveillance de la commune de Coligny.

**Tosst** Joseph. Laboureur demeurant à Coligny. Membre du comité de surveillance de la commune de Coligny.

**Venin** Jacques Joseph. (Voir *Courmangoux*). Commissaire du pouvoir exécutif du canton de Coligny. « *Terroriste par caractère et par habitude...s'occupant beaucoup plus des communications avec les frères et amis de Bourg que des devoirs de sa place* »<sup>8</sup>, il est destitué le 2 germinal an VII. « *Républicain instruit, zélé et probe* », il est réintégré dans ses fonctions le 26 thermidor an VII,

**Vialet** François Anatole. Sait écrire. Président de l'administration du canton de Coligny, en 1795. Néo-jacobin, il signe une adresse des citoyens de Coligny et de son canton, réunis en cercle constitutionnel, félicitant le Directoire du coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes. Propriétaire demeurant à Coligny en 1807. Désigné pour être juré d'accusation et de jugement pour le trimestre de juillet à septembre 1807. Propriétaire demeurant à Coligny en 1815. Le maire de Coligny le désigne pour la décoration du Lys au début de la Seconde Restauration.

**Vialet** François Marie. Demeurant à Coligny. Acquéreur du pré vers Moiroux à Coligny, comme bien national dépendant de la chapelle Saint-Antoine, le 4 février 1791. Acquéreur du pré au Closel à Coligny, comme bien national dépendant du prieuré de Coligny, le 11 avril 1791. Acquéreur du pré de Renouillon à Coligny, comme bien national dépendant du chapitre de Saint-Amour, le 12 mai 1791.

**Vionnet**. Sait écrire. Néo-jacobin, il signe une adresse des citoyens de Coligny et de son canton, réunis en cercle constitutionnel, félicitant le Directoire du coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes.

**Vitte** Claude. Menuisier. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Coligny, le 15 mars 1789. Nommé membre du comité de surveillance de la commune de Coligny par la société populaire le 4 brumaire an II. Néo-jacobin, il signe une adresse des citoyens de Coligny et de son canton, réunis en cercle constitutionnel, félicitant le Directoire du coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes. Il fait partie de la société du culte catholique de Coligny en l'an X. Signataire d'une pétition pour rouvrir l'église de Coligny en l'an X.

**Vuillermoz** Christian. Sait écrire. Cordonnier. Nommé officier municipal par arrêté du représentant du peuple Albitte, du 22 germinal an II. Néo-jacobin, il signe une adresse des citoyens de Coligny et de son canton, réunis en cercle constitutionnel, félicitant le Directoire du coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes.

<sup>8</sup> A.N. FIII 294